

NU-GEN-657
2020-08-24

Nouvelle Administration de la Délégation Générale de l'Allemagne

Le 10 août 2020, le Père Luiz Augusto STEFANI, S.M.M, Supérieur Général,
avec le consentement de son Conseil, a nommé



le **Père Gerd-Willi BERGERS, S.M.M**
Supérieur de la Délégation générale de l'Allemagne pour un mandat de trois ans.

Les conseillers sont :



le **Père Francis Xavier ANTONY, S.M.M**



le **Frère Johannes BOSSMANN, S.M.M**

Le mandat de la nouvelle administration sera effectif à partir du 1^{er} septembre 2020.

P. Gerd-Willi BERGERS, SMM

Né à Neuerburg le 08.04.1944
Première profession : 08.09.1966
Vœux perpétuels : 08.09.1971
Ordination : 19.09.1971

Son Curriculum vitae

- Après son ordination, il a servi dans une paroisse du diocèse de Trèves pendant deux ans (1971-1972) en tant que vicaire adjoint de la paroisse.
- 1972 - 74 il a fait ses études de catéchisme et d'homélie à Munich.
- 1974 - 77, il a été recteur du séminaire de Rheit.
- 1977 - 80, il est nommé à Marienheide comme vicaire adjoint de la paroisse.
- 1980 - 2012, il a été nommé curé de la paroisse de Marienheide, période au cours de laquelle il a également eu des responsabilités supplémentaires comme économiste et supérieur de la communauté.
- Puis il a voulu abandonner le rôle de curé de la paroisse de Marienheide pour continuer son ministère sacerdotal en tant qu'assistant curé de la paroisse.
- Il a donc été à Bonn - Bad Goddesberg pour deux ans de 2012 à 2014.
- Enfin, il a été sollicité pour aider à Düsseldorf dans une paroisse de 2014 à 2019.

Aujourd'hui

- Depuis 2019, il est officiellement retraité de ses activités pastorales.
- Cependant, il continue à rendre son service dans une paroisse de Cologne en tant que prêtre résident.
- Par conséquent, il est seulement officiellement à la retraite, mais il continue ses services pastoraux toujours activement.
- En outre, il est prêt à aider les confrères indiens de Marienheide, chaque fois qu'ils sollicitent son aide.
- Le 19.08.20 nommé Supérieur de la délégation allemande, SMM, pour un mandat de trois ans.